Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260515-5_2026_5_11_2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

Commune Le Mené

La Croix Jeanne Even
22 330 Le Mené

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 11 mai 2026

Le 11 mai 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 5 mai 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.
Étaient présents (32) : BADOUAL Louisette, BEDEL Martine, CARRO Nicolas, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, COLLET Marie-Noëlle, COLLET Patrice, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, Diehl Cathy, DONNE Jean-Michel, ERMEL Isabelle, FLAUD Frédéric, FLEHO Marie-Claude, GANNAT Marie-Hélène, HAMET-DEBEGUE Céline, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, LABBE Jean-Luc, LACHEVER Aedin, LE GOFF Charlotte, MOY Jean-Yves, OLIVROT Mélanie, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, QUERE Mélanie, ROCABOY Jean-François, ROUILLE Daniel, ROUXEL Anne-Marie, SAGORY Kevin, TERTRE Rémy, VAYER Matthieu.
Étaient absents en ayant donné pouvoir (3) : DESORT Fabrice ayant donné pouvoir à HAMET-DEBEGUE Céline, KERAUDREN Charlotte ayant donné pouvoir à DABOUDET Gérard, Schmittag Emmanuelle ayant donné pouvoir à DONNE Jean-Michel
Etait excusé (0) :
Etait absent (0) :

Monsieur Nicolas CARRO est désigné secrétaire de séance.

N° délibération

5-2026 5 11

Objet :

Désignation du représentant à la SPLET 'Armor

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	32
Pouvoirs	3
Pour	35
Contre	
Abstention	

OBJET : Désignation du représentant à la SPLET 'Armor

Le SDE 22 a initié la création d'une Société Publique Locale, afin d'apporter des services complémentaires aux collectivités costarmoricaines dans les domaines de production et d'usages de l'énergie.
Elle est dénommée SPLET'Armor : Société Publique Locale Energies et Territoires d'Armor.

Par délibération en date du 11 septembre 2025, le Conseil Municipal a décidé d'y adhérer.
Dans le cadre du renouvellement des Conseils municipaux, il est demandé de désigner le représentant de la commune à la Splet'armor.

Le Conseil Municipal désigne Mr André Chérel.

Pour extrait conforme
Le Mené, le 13 mai 2026

Gérard DABOUDET
Maire

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

Nicolas CARRO
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte - CS 44416 - 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :
- de son dépôt en Sous-Préfecture le 13/5/26
- et de sa publication le 13/5/2026

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)